

Bruxelles, le 7 novembre 2025
(OR. en)

13505/25

CDR 73

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Décision du Conseil portant nomination d'un suppléant du Comité des régions, proposé par la République fédérale d'Allemagne - Adoption

1. Par lettre du 29 septembre 2025¹, le secrétaire général du Comité des régions a informé le Conseil de la démission de M^{me} Alske Rebekka FRETTER, suppléante du Comité des régions.
2. Conformément à l'article 305 du TFUE, le Conseil, statuant à la majorité qualifiée, nomme les membres du Comité des régions et leurs suppléants sur proposition de leur État membre.

¹ 13359/25.

3. En application de cette disposition et en vue du remplacement de M^{me} Alske Rebekka FRETER, le gouvernement allemand a proposé² M^{me} Jennifer JASBERG, représentante d'une collectivité régionale qui est titulaire d'un mandat électoral au sein d'une collectivité régionale, *Mitglied der Hamburgischen Bürgerschaft* (membre de l'assemblée civile de Hambourg), en tant que suppléant du Comité des régions pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2030.
4. Compte tenu de ce qui précède, le Comité des représentants permanents est dès lors invité à confirmer son accord sur le texte de la décision figurant dans le document 13503/25, et à suggérer au Conseil d'adopter cette décision en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session.

² 13163/25.